



## **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

### **TRAVAUX DE REFECTION DES VOIRIES MUNICIPALES**

**VU17, VU18, VU20, VU23, NC1, CR10, RM1, RM10 ET RM24.**

Le Maire de la Commune de l'Île des Pins, Maître de l'Ouvrage, informe Messieurs les Entrepreneurs qu'un appel d'offres ouvert est lancé pour les travaux de réfection des voiries municipales suivantes : VU17, VU18, VU20, VU23, NC1, CR10, RM1, RM10 ET RM24.

#### **Retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation des entreprises peut être consulté et téléchargé en ligne depuis la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la Nouvelle-Calédonie à l'adresse : <http://www.marchespublics.nc>

Les candidats sont invités à s'inscrire sur la plateforme afin de pouvoir être destinataires des éventuels modificatifs apportés au dossier de consultation des entreprises.

#### **Remise des offres**

Conformément à la délibération n° 424 du 20 mars 2019 portant réglementation des marchés publics, les offres doivent être remises avant le **Mercredi 23 septembre 2026 à 11H00** précises.

Les offres peuvent être remises soit sous forme papier soit sous forme numérique, selon les modalités indiquées au Règlement de la Consultation (R.C).

Le jugement des offres sera effectué conformément aux dispositions prévues à l'article 27-2 de la délibération N° 424 du 20 Mars 2019.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au R.C figurant au dossier de consultation.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre mois à compter de la date limite de remise des offres.

Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.



Le Maire  
*Régis VENDEGOU*  
Régis VENDEGOU